



Association du Souvenir des Cadets de la France Libre

Lettre éditoriale 27 de Juillet 2022

L'école et la Résistance. Des jours sombres au lendemain de la Libération (1940-1945)

C'est le thème choisi pour le concours National de la Résistance et de la Déportation de l'année scolaire 2022-2023.

Ce thème nous offre une occasion privilégiée pour transmettre le souvenir de l'école des Cadets de la France Libre et plus généralement des actions et des valeurs vécues par les cadets

En effet, l'école des Cadets de la France Libre est par excellence l'école de la résistance.

Une résistance active et volontaire d'abord par le choix exprimé dès le premier jour de continuer le combat au côté de ceux qui le continuaient, c'est-à-dire les Anglais et le Général De Gaulle.

Une résistance active de la part de tous ceux qui ont quitté la France par mer ou en traversant les Pyrénées aussi bien que par ceux résidant à l'étranger qui sont venu pour délivrer la France.

Une résistance opiniâtre pour ceux qui ont accepté de suivre la formation d'officier, formation exigeante demandant un engagement intellectuel et physique important et de plus en terre étrangère.

Une résistance active ensuite pour ceux de ces jeunes volontaires tout juste sortis de l'école et engagés dans les combats des armées de la Libération en Italie, dans la 2^e DB et dans la 1^{ère} armée. Un engagement total payé durement par le sacrifice d'un quart des élèves de l'école.

Et puis une résistance utile aussi pour tous ceux qui ont été parachutés dans les maquis, qui ont dirigé l'instruction militaire des volontaires de ces maquis et leur ont ainsi permis de jouer un rôle utile dans la libération de la France. En gênant les déplacements des troupes allemandes sur le territoire, les Maquis ont ainsi joué un vrai rôle militaire et ont contribué efficacement au succès des débarquements Alliés. Après avoir été les élèves de l'Ecole de la

Résistance, les Cadets sont ainsi devenus les professeurs des volontaires de la résistance intérieure.

Pour participer à ce concours, nous mettrons à disposition une sélection de textes illustrant toutes les formes de cette résistance.

Cet esprit de résistance, et les témoignages de l'action des Cadets, on les trouve dans les textes laissés écrits par les cadets.

Les textes de la Fourragère blanche

Parmi ces textes, on pourra s'intéresser plus particulièrement aux textes parus en 1943 et 1944 dans les cinq numéros du journal de l'école, "La Fourragère Blanche" que notre association vient de numériser et que vous pouvez retrouver sur le site cadetfrancelibre.fr

C'est une mine de quarante textes reflétant ce que pouvaient vivre ces jeunes expatriés engagés dans l'aventure de la France Combattante.

On y trouve de tout, des textes sur la campagne de France, sur la campagne de Norvège, sur la propagande de Vichy, des textes plus nostalgiques sur les affections brisées, un texte sur les mécènes qui ont supporté financièrement l'hébergement des Français libres et particulièrement des cadets, un texte sur l'école militaire Colonna d'Ornano à Brazzaville, des textes sur l'évasion de la Martinique des cadets Nicol et Fossarie, un texte sur le ralliement des jeunes à Madagascar, un texte sur la résistance des étudiants à Paris le 11 novembre 1940, des textes sur la vie sur mer au sein d'un convoi ou sur l'organisation des Américains partant pour l'Europe.

Il y a aussi des textes plus culturels sur les livres récents, sur une pièce de théâtre, sur la mort de Jean Giraudoux, sur l'histoire et l'évolution du cinéma et même sur l'histoire et la culture basque.

Un peu d'humour militaire aussi, bien sûr et quelques textes sur le sport.

On y trouve enfin quelques réflexions sur le sens de leur combat et de leur engagement derrière le général de Gaulle tel qu'ils le percevaient.



Association du Souvenir des Cadets de la France Libre

Lettre éditoriale 27 de Juillet 2022

Des textes bien vivants dans l'esprit et l'atmosphère de l'époque qui permettent de retrouver toute la détermination des Cadets. Il restera aux professeurs et aux élèves participant au concours de la résistance

de les intégrer dans un "projet pédagogique" et de les re-situer dans le contexte historique.

Hugues Lavoix

Deuxième partie : Les échos du conseil d'administration de juin 2022

Le 10 juin, l'ASCFL tenait sa réunion trimestrielle du conseil d'administration.

D'abord **un point de nos finances** a permis de constater qu'elles étaient saines et que les frais de gestion de l'association sont très réduits en raison du caractère strictement bénévole de l'action de ceux qui se consacrent à la faire vivre. Toutefois, le conseil ne peut qu'inciter les membres non à jour de cotisation à régler celle-ci (trente euros pour l'année) dans les meilleurs délais. La cotisation est le signe tangible de la volonté des membres de participer aux travaux, notamment d'édition. Les ouvrages édités sont d'ailleurs adressés gratuitement aux membres ayant réglé leur cotisation annuelle.

Deux dates à noter sur nos agendas :

- **Le samedi 24 septembre** avec l'inauguration d'une rue des Cadets de la France libre à Verneuil sur Seine, lieu cher à la famille Arvengas.
- **Le vendredi 11 novembre** à BEWDLEY, afin de parachever les cérémonies du 80^{ème} anniversaire de l'Ecole des Cadets, puisque l'an passé, nous n'étions présents qu'à MALVERN.

Sur ces deux événements, nous vous adresserons en temps utile les informations nécessaires pour y participer.

Le conseil a fait le point des actions lancées et terminées (notamment travail de numérisation d'ouvrages ou de revues – par exemple, les cinq numéros de « La fourragère blanche »)-

Parmi les actions en cours, le thème 2022-2023 du Concours national de la Résistance et de la Déportation consacré à « L'école et la Résistance », sujet évoqué dans la première partie de cette lettre.

Pour les actions à lancer, plusieurs projets ont été évoqués : un livre reprenant, en les contextualisant, les cinq numéros de la revue de l'Ecole « La fourragère blanche », un annuaire biographique des Cadets, précédé d'un recensement de documents et d'archives pour les Cadets pour lesquels nous n'avons malheureusement aucune information sur leur devenir après leur départ de l'Ecole des Cadets. Des réflexions sur le développement d'actions en direction de la jeunesse.

La prochaine réunion du Conseil d'administration se tiendra le vendredi 23 septembre prochain. Si, membre de l'ASCFL, vous n'êtes pas membre du conseil, et vous souhaitez participer à cette réunion afin de mieux connaître notre fonctionnement et ce que nous faisons, faites nous le savoir.

En ce début juillet, nous vous souhaitons un excellent été.

Pierre MOULIÉ, président